

01.10.2026

Appel à projet - Résidence de territoire 2027

Dans le cadre du
Contrat Territorial
d'Éducation
Artistique et
Culturelle de la
Communauté de
communes Seille et
Grand Couronné

Sommaire

PRÉAMBULE	-----	3
LE TERRITOIRE	-----	4
LA RÉSIDENCE	-----	11
CRITÈRES DE SÉLECTION	-----	18
MODALITÉS	-----	19



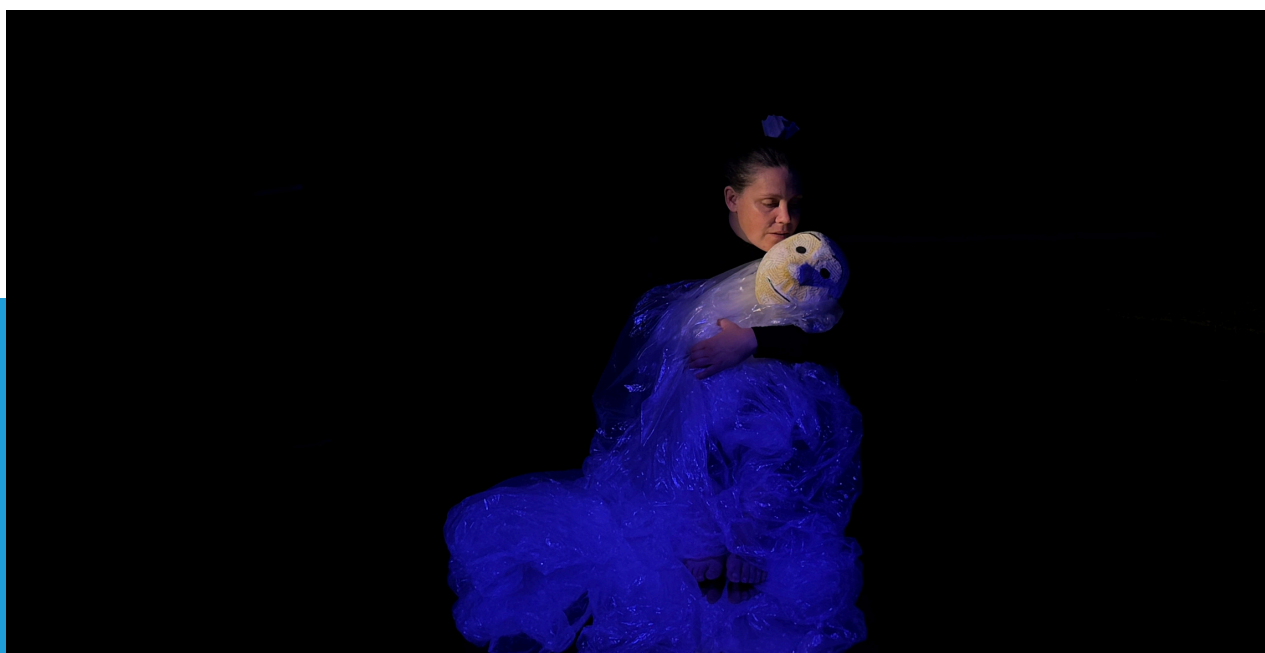
Préambule

CONTEXTE DU PROJET

La Communauté de communes Seille et Grand Couronné s'est engagée depuis 2025 dans un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle. L'année 2027 marquera le lancement de sa seconde résidence de territoire s'appuyant sur les trois piliers de l'EAC. Le présent document vaut cahier des charges de la résidence.



Suite à une première résidence autour de la petite enfance qui fut appréciée à l'unanimité sur le territoire, la Communauté de communes souhaiterait cette année ouvrir l'expérience au grand public, tout en étant en accord avec les projets culturels du territoire et les enjeux de son Projet de Territoire. Les objectifs sont de concourir à l'ouverture culturelle des habitants, créer du lien social et de valoriser le territoire de façon accessible et créative.



Le territoire

La Communauté de communes Seille
et Grand Couronné

“Le poumon vert de
l’agglomération nancéienne” :
une identité rurale affirmée et
un territoire au cœur de
différentes aires d’influence.

Le territoire

SON EMPLACEMENT



Le territoire de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné se caractérise par de vastes espaces agricoles, la présence de la Seille et par un cadre de vie et des paysages préservés. Son fort caractère rural lui vaut le surnom de «poumon vert de l'agglomération nancéienne».

Entouré par les agglomérations de Metz, Pont-à-Mousson et Nancy, le territoire de la Comcom est situé au sein d'un espace dynamique.

La proximité de l'autoroute A31 et de ses échangeurs, celles de l'aéroport régional Metz-Nancy Lorraine et de la ligne TGV Est en font un territoire attractif pour les entreprises et les nouveaux habitants.

42 communes
18 746 habitants
Fusion entre deux
Comcom en 2017



Les atouts

UN TERRITOIRE VIVANT

■ 14 écoles maternelles et primaires réparties sur le territoire ainsi qu'un collège à Nomeny et une Maison d'Enfants à Caractère Sociale.

■ Environ 260 associations culturelles, sportives et de loisirs ainsi que le siège de la fédération des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle.

■ Une diversité d'espaces naturels, une trame verte et bleue, des espaces naturels sensibles, une industrie saline...

■ Territoire au cœur du Val de Lorraine et de projets européens

En tant que territoire rural, la mobilité reste une problématique centrale aux projets et un traitement équitable de l'ensemble du territoire est toujours au centre des réflexions.



Notre Histoire

QUELQUES DATES ...

2017

CRÉATION COMCOM

Fusion entre la Comcom du Grand Couronné au sud et celle de Seille et Mauchère au nord.

ÉTUDE SENSIBLE

Réalisation d'un diagnostic par une étude sensible de territoire réalisée par Carole Bisenius-Penin, Baptiste Cogitore et Romain Dieudonné.

2024

SIGNATURE CTEAC

Signature du CTEAC avec la DRAC Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, l'Académie Nancy-Metz et la CAF de Meurthe-et-Moselle.

2025

PREMIÈRE RÉSIDENCE

Résidence d'éveil artistique pour la petite enfance par la Compagnie L'Entre Deux Mondes.

2026



Les ressources

LES TROIS RÉSEAUX IDENTIFIÉS

Pôle musical



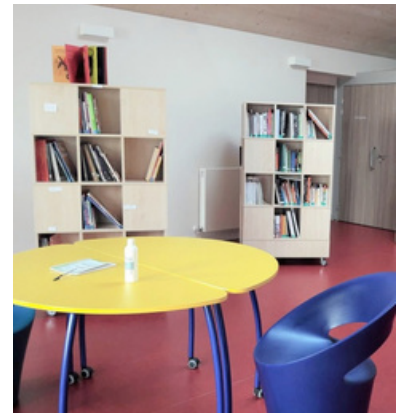
École de musique intercommunale et festivals de musique

Atout culturel en itinérance qui propose des cours individuels et de l'éveil et qui crée de véritables liens entre les habitants ; événements structurants du territoire : Vach'de Rock, Music'Art Belleau, etc.

Quatorze bibliothèques communales

Petites bibliothèques tenues par des bénévoles qui se concentrent essentiellement sur l'emprunt de documents mais qui participent également à des projets intercommunaux : POEMA, Escape Game, Fabrique du Livre Jeunesse, etc.

Pôle lecture publique



Pôle muséal et patrimonial



Maison du Sel et histoire de la grande guerre sur le territoire

La Maison du Sel à Haraucourt est un espace d'accueil de spectacles, de résidences et d'animations culturelles et scientifiques. Le territoire accueille également plusieurs sites liés à la grande guerre et des maisons fortes.



La Comcom en action

Pas toujours facile de savoir qui fait quoi, entre commune, intercommunalité, département... Décodage en image de l'action quotidienne de votre Communauté de communes.

AAP Résidence Paysages



La Comcom

LES COMPÉTENCES

La Comcom concentre plusieurs missions de la vie sur le territoire, qu'elles soient obligatoires ou facultatives, et favorise la transversalité :

- ✓ Urbanisme, développement économique, gestion des milieux aquatiques, collecte et traitement des déchets.

- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement ; construction et entretien d'équipements culturels et sportifs ainsi que d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; action sociale d'intérêt communautaire ; assainissement ; eau potable ; France Services

- ✓ Adduction publique d'électricité ; gestion des eaux pluviales urbaines ; soutien à la vie scolaire et péri-scolaire ; mobilité ; numérique ; délégation de maîtrise d'ouvrage ; gestion des Autorisations du Droit des Sols.



Service Culturel

LES TROIS PÔLES



LÉONORE PERIZ

CULTURE ET ANIMATION

Chargée du développement Culture et Animation, coordinatrice CTEAC, gestionnaire de la vie associative, coordinatrice CTJEP.

NOÉMIE HUSSON

MAISON DU SEL

Responsable de l'animation et du développement de la Maison du Sel, en charge de la programmation culturelle et scientifique, de la médiation et de la recherche de partenaires.



NICOLAS CHAMPION

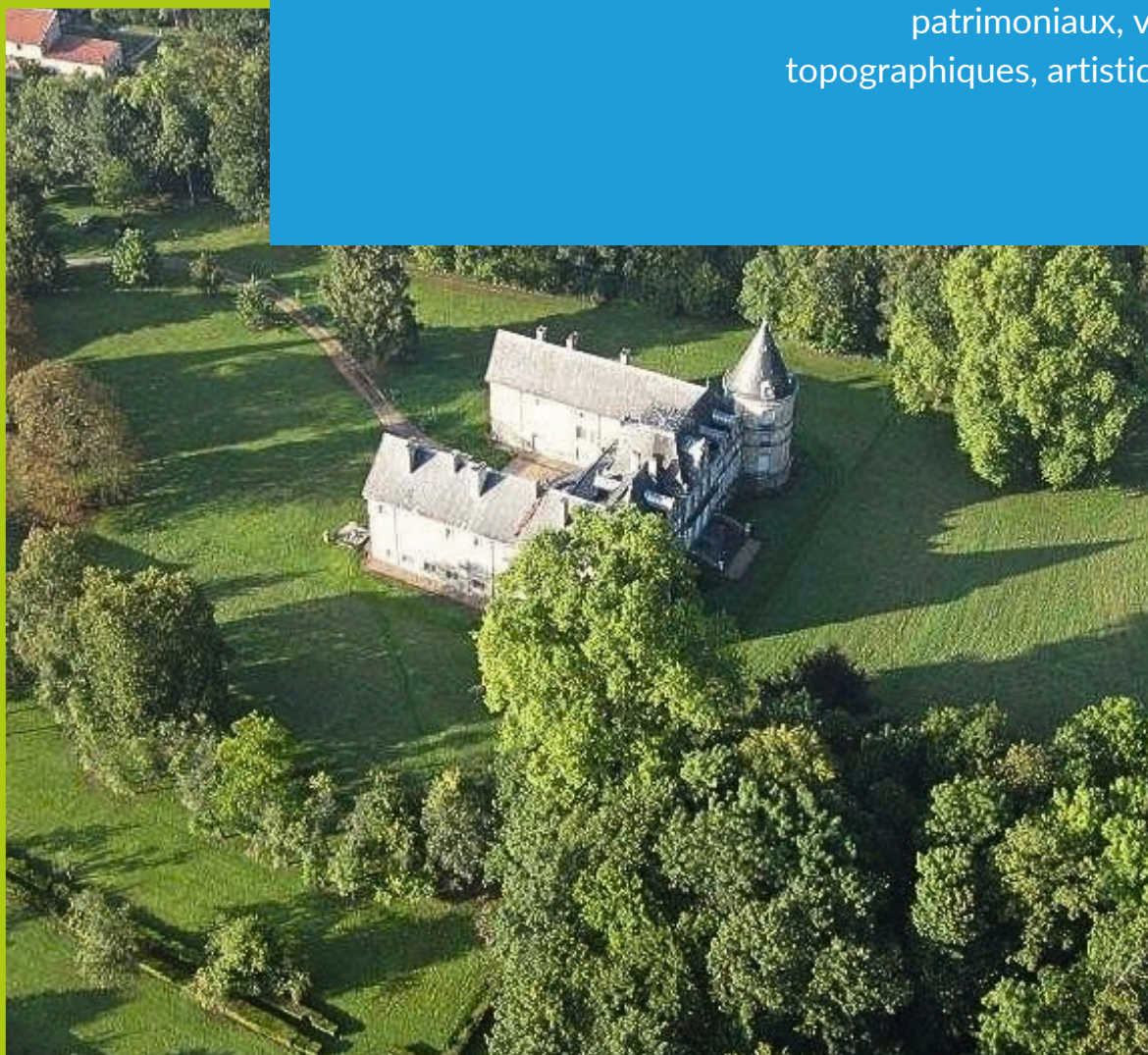
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Directeur de l'école de musique en itinérance composée d'une dizaine de professeurs qui propose des cours individuels et en groupe, ainsi que plusieurs concerts dans l'année.



Résidence PAYSAGES

Paysages sonores, naturels,
patrimoniaux, vivants,
topographiques, artistiques, ...



La résidence

LES VALEURS DE LA COMCOM

La CCSGC lance le présent appel à projets pour sélectionner un.e artiste, un collectif artistique ou une compagnie pour mener une résidence de six à huit semaines (fractionnable) comprenant des temps de recherche, de création et de médiation destinés aux habitants du territoire.

Le principe de cette résidence est de contribuer à la cohésion sociale du territoire et à la découverte d'univers artistiques et culturels en privilégiant la participation active et le croisement des publics, le tout dans un esprit de convivialité.

Les projets doivent avoir une portée territoriale et transversale, impliquant les habitants et un ou plusieurs établissements locaux : crèches, extra ou périscolaires, écoles, communes, associations et si possible être intergénérationnels. La restitution devra être accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes, quelle qu'en soit la forme.

La résidence doit être un temps de rencontre et de découverte ouverte au grand public et aux publics éloignés.

✓ **Accessible**

✓ **Créatif**

✓ **Durable**

✓ **Humain**

✓ **Social**

Afin de lutter contre l'isolement, les discriminations ou l'élitisme culturel.



La thématique

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE GLOBALE



LA MAISON DU SEL

Cette année marque la réouverture de la Maison du Sel et la thématique **Paysages** sera celui de sa programmation 2027



L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

En tant que territoire rural, le rapport à l'environnement et au développement durable est central dans chacune des actions mises en place.



UNE THÉMATIQUE LARGE

Le thème Paysages est volontairement large afin de laisser aux candidats la possibilité de se l'appropriier et de le développer en cohérence avec le territoire.



Les objectifs

LES ENJEUX DE LA RÉSIDENCE

Mener un travail inscrit et pensé dans le temps, y compris s'il y a des moments où l'artiste est absent du territoire.

Le projet transmis doit impliquer une équipe artistique structurée en capacité d'intervenir auprès des différents types de publics. Le projet s'adresse à l'ensemble des habitants de la CCSGC avec une attention particulière pour les publics jeunes (temps scolaire et hors temps scolaire), les personnes âgées et les personnes qui, pour des raisons culturelles, économiques, géographiques, physiques n'ont pas d'accès simple à la pratique et à la vie artistique et ont peu d'espace de liberté d'expression culturelle.



- *Offrir un regard artistique ancré sur le territoire et ses ressources (architecturales, naturelles, culturelles, historiques, matérielles, immatérielles)*
- *Favoriser l'accès des habitants aux œuvres et la rencontre avec les artistes*

- *Développer la pratique artistique des habitants, en lien avec les acteurs locaux*
- *Investir le territoire dans son ensemble par un projet qui maille les espaces et les personnes*
- *Favoriser une mise en réseau et un partenariat entre les différents acteurs et les différents publics*



Forme

PLUSIEURS FORMATS D'INTERVENTION

1

TEMPS DE PRÉSENTATION

Présentation d'une œuvre ou de petites formes artistiques qui permettent une première approche.

2

ACTIONS DE MÉDIATION

Permettant la pratique artistique et favorisant le développement des identités culturelles

3

FORMATION

Nous tenons à ce que certains professionnels ou bénévoles puissent apprendre également (crèche, scolaire, asso, etc.).

4

RESTITUTION

Une forme de clôture cohérente avec la résidence sera à imaginer ensemble



Éligibilité

QUI PEUT POSTULER ?

- Un(e) artiste professionnel(le), seul(e) ou en équipe, en activité de création, diffusé(e) ou édité(e) dans les réseaux professionnels ;
- Qui a déjà réalisé un ou des projets antérieurs menés dans le domaine de la diffusion & médiation artistique et culturelle ;
- Être en mesure de justifier que les artistes n'ont pas fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire. Des pièces justificatives seront demandées au porteur de projet retenu.



Disciplines artistiques éligibles : spectacle vivant, musique ou création sonore, arts visuels ou plastiques, artisanat d'art, installations dans l'espace public, littérature, cinéma, danse, etc.

La pluridisciplinarité des projets est fortement encouragée ainsi que leur portée écologique et/ou éco-responsable.

Formes possibles :
impromptus artistiques,
déambulations, expositions,
créations participatives ...



Agenda du projet

POUR UNE RÉSIDENCE EN MARS-MAI 2026

1

1er octobre :

Lancement de l'appel à candidature pour la résidence artistique de territoire

2

1er novembre :

Date limite de réception des dossiers de candidature

3

Novembre :

Entretiens avec les candidats présélectionnés et sélection finale

4

Décembre - février :

Construction de la résidence aux côtés des services et des partenaires

La Maison du Sel sera mise à disposition comme lieu de travail le temps de la résidence.

Le porteur de projet retenu bénéficiera d'une subvention de 25 800 € devant couvrir l'intégralité de ses interventions artistiques et défraiements (transports, repas, hébergement).

L'équipe artistique devra impérativement être autonome dans ses déplacements, donc véhiculée.



Critères de sélection



1 / QUALITÉ ARTISTIQUE DU PROJET

Originalité, cohérence du projet artistique avec la commande passée, en particulier avec la thématique proposée, maîtrise technique, démarche créative claire

2 / RAPPORT AU TERRITOIRE

Capacité des candidats à travailler avec des structures diverses et à s'adapter à tous types de publics, y compris les plus éloignés de la culture ; capacité d'investir des lieux non dédiés à la pratique ou à la diffusion artistique ; formes légères : une attention particulière sera portée aux conditions techniques et matérielles des propositions : légèreté, coûts annexes limités, besoins spécifiques abordables...



3 / EXPÉRIENCES

Le projet repose sur une équipe artistique professionnelle reconnue pour la qualité de son travail, la qualité de ses rapports humains et sa capacité à gérer des projets participatifs ; une expérience dans la conduite de résidence de territoire sera fortement appréciée



Pièces à fournir

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :



LETTRE DE MOTIVATION

Lettre/dossier détaillant les intentions



CV

CV du ou des artistes et histoire de la compagnie si besoin



L'ACTIVITÉ

Un ou plusieurs documents (rapports d'activité, book, etc.) témoignant de l'activité récente de création et de médiation.



BUDGET PRÉVISIONNEL

Une proposition budgétaire simplifiée pour 6 à 8 semaines de résidence



ACCESSIBILITÉ

En cas de besoins logistiques spécifiques, une fiche technique



IDENTITÉ

Document attestant de la domiciliation de la structure et de sa raison sociale



PAIEMENT

Un RIB



ETC.

Tout autre document que vous souhaiteriez nous partager





Contact :

LÉONORE PERIZ

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT CULTURE ET ANIMATION

CULTURE-ANIMATION@COMCOM-SGC.FR

03 83 31 74 37

CETTE RÉSIDENCE EST PERMISE PAR LE SOUTIEN DE LA DRAC GRAND EST, DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ, DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEILLE ET GRND COURONNÉ